



Aix en Provence le 2 septembre 2025

Madame le maire

Le CIQ vous félicite pour le réaménagement en cours de l'avenue des Déportés (rénovation de la chaussée, mise aux normes des trottoirs, création d'une piste cyclable) et ceux qui sont programmés dans la foulée pour cet automne dans la rue Coubertin. **Ces travaux changent la donne en matière de stationnement dans notre quartier lors de la foire aux manèges qui a lieu chaque année en février-mars** puisque près de 100 places de parking ont été supprimées dans l'avenue de Déportés auxquelles il faut rajouter la cinquantaine de places qui le seront du fait de la fermeture du parking de délestage situé près du pont de la Torse, décision que vous avez prise, suite à notre demande, lors de la visite de quartier effectuée en mars dernier.

Ces travaux doivent impérativement être complétés par la mise en place le long des trottoirs rénovés de l'avenue des Déportés et de la

rue Coubertin et autour du rond point situé devant la traverse Saint Pierre, de potelets de sécurité pour éviter des stationnements abusifs. Ces potelets compléteront ceux déjà installés depuis longtemps sur une partie de ces voies (sur l'avenue des Déportés près du rond point du Champ de Mars, sur la rue Coubertin devant le centre de secours et la halle aux sports) . Le CIQ demande aussi que les plantations de haies arbustives prévues entre les platanes de l'avenue des Déportés dans le programme de rénovation de la plaine nature soient mises en place (cf. annexe 1).

Ces suppressions ne posent aucun problème en temps normal compte tenu de la création de l'important parking Carcassonne qui est opérationnel depuis le mois de mars, qui propose près de 550 places payantes en semaine et dont le taux d'occupation est relativement faible.

La situation sera tout à fait différente lors de la foire aux manèges installée chaque année durant 6 semaines sur ce parking en février-mars. Ces dernières années, le CIQ est intervenu à de nombreuses reprises auprès de vous compte tenu du stationnement anarchique constaté notamment durant les week-ends, comme le montrent les photos présentées en annexe 2. Pour remédier à ces difficultés chroniques, les services de communication de la ville avaient mis l'accent sur la nécessité de venir à pied, d'utiliser les transports collectifs et les parkings situés à proximité. Cette dernière possibilité souvent mise en avant, est en effet intéressante. Le CIQ a d'ailleurs établi que le recours aux parkings situés à proximité qui offrent 1187 places disponibles (242 à Malacrida, 270 à Rambot et 675 à Carnot) était, compte tenu des taux d'occupation constatés par la SEMEPA en mars 2025 (cf. annexe 3), suffisant le dimanche mais posait problème le samedi après midi (les parkings Carnot et Rambot affichant complet autour de 15h). La suppression des 150 places de parking résultant des travaux d'aménagement mentionnés plus haut rendra l'équation encore plus difficile.

Il importe dès lors que des dispositions soient prises pour permettre un bon déroulement de la session 2026 de la foire aux manèges.

A cette fin, le CIQ propose d'abord que le format de la foire soit réduit et qu'une centaine de places de l'actuel parking Carcassonne restent disponibles pour le stationnement durant la foire. La configuration des lieux avec la porte d'entrée située près du rond point proche du bar du Champ de Mars le permet. Par ailleurs, les observations faites lors de la session 2025 ont montré que l'espace dévolu aux manèges n'était pas toujours densément occupé notamment près de l'entrée située à côté de la piscine. Il y avait beaucoup d'espace perdu et les deux allées desservant les stands étaient surdimensionnées. Il apparaît donc possible de dégager de l'espace en regroupant les manèges, voir en diminuant leur nombre. Cela nécessite bien entendu qu'une discussion ait lieu très rapidement avec les représentants des forains sur cette question.

Il conviendrait également qu'un service de navettes gratuites soit mis en place à partir du parking Malacrida qui est le plus éloigné de la foire (1,4km) à l'instar de ce qui est effectué dans certaines villes pour des festivités particulières. Ainsi par exemple, lors des Nauticales de La Ciotat (qui ont eu lieu cette année du 18 au 23 mai), des navettes gratuites (avec une cadence toutes les 20 minutes) ont été mises en place entre les parkings partenaires et le lieu des festivités.¹ Le CIQ demande à ce que cette solution soit examinée attentivement et que l'on ne s'abrite pas derrière le prétexte que toute forme de transport relève exclusivement de la métropole et soit dès lors impossible à réaliser.

La présence active sur place de la police municipale durant les week-ends est également indispensable pour réguler notamment les entrées.

¹ C'est également le cas à Avignon entre le grand parking des Italiens et le centre ville mais il s'agit là de navettes mises en place en permanence toute l'année.

Il conviendrait aussi que cette foire fasse l'objet d'une forte campagne d'information pour alerter l'ensemble de la population de la nouvelle donne en matière de parking durant la foire aux manèges pour la dissuader d'utiliser la voiture pour s'y rendre et de privilégier les transports en commun, la marche à pied ou les parkings de proximité. Il conviendrait que cette campagne soit de grande ampleur et utilise tous les canaux possibles (notamment les réseaux sociaux) et que vous vous impliquiez personnellement dans cette information par exemple par une interview dans la Provence.

Le CIQ demande à ce qu'une réunion de travail sur l'ensemble des sujets évoqués soit tenue dans les meilleurs délais sous votre présidence ou celle de votre premier adjoint afin que la session 2026 se tienne dans les meilleures conditions .

Michel Braunstein

Président du CIQ Cézanne Torse